

Évolutions de l'apprentissage : entre mutations structurelles et effets régionaux

L'apprentissage progresse entre 1997 et 2008, mais l'expansion diffère selon les régions. De même, sa progression dans les différents métiers est hétérogène. Son évolution résulte en effet d'une combinaison complexe dans laquelle interviennent les mutations du système productif, les contextes et les choix régionaux en matière de formation professionnelle, ainsi que les politiques nationales. Entre 2008 et 2011 l'apprentissage résiste bien à la crise, mais subit les effets de la rénovation de la voie professionnelle.

secteurs
professionnels
apprentissage
REFLET
régions
voie
professionnelle

Jean-Jacques **Arrighi** *
Valérie **Ilardi**
(Céreq)

L'apprentissage contribue à faciliter la transition de l'école à l'emploi. Il peut constituer également un mode d'accès à la qualification pour des jeunes en difficulté dans l'environnement scolaire. Cette conviction, étayée par diverses études, nourrit les acteurs publics qui mettent en œuvre des politiques incitatives.

Le développement de l'apprentissage suppose la synergie d'une pluralité d'acteurs. Si le gouvernement peut agir sur l'environnement économique et réglementaire du dispositif, ce sont les conseils régionaux qui investissent, contrôlent l'activité et assurent l'équilibre économique des centres de formation d'apprentis (CFA). Ces deux acteurs publics agissent eux-mêmes dans un double environnement. Culturel et géographique d'une part : les régions et leurs diversités de territoires, urbains, ruraux, enclavés, industriels, touristiques... Economique et social d'autre part : les métiers préparés, leur image auprès des jeunes, les entreprises et les différentes organisations professionnelles qui les représentent. Ainsi, selon les territoires et les métiers, l'apprentissage peut être plus ou moins valorisé parmi les jeunes, les familles et les enseignants, comme il peut être plus ou moins habituel au sein des entreprises ou plus ou moins adapté à leur organisa-

tion productive. De leur côté, les chambres consulaires, les branches professionnelles ou les rectorats peuvent être plus ou moins investis dans son développement.

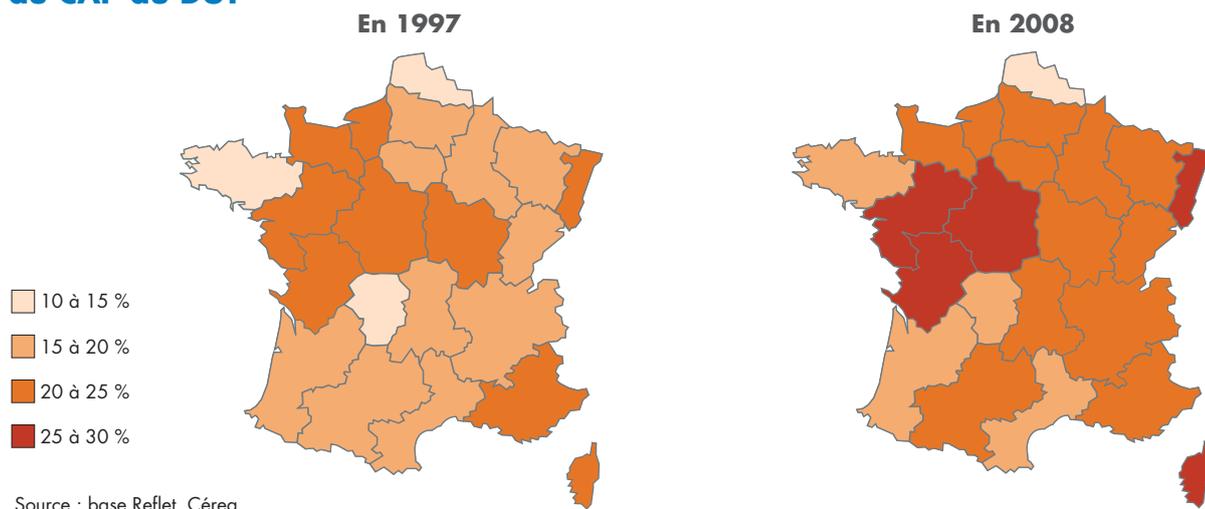
L'évolution de l'apprentissage sur un territoire donné résulte de la mise en synergie de ces nombreux paramètres. Si son expansion n'a jamais atteint les ambitions affichées par les gouvernements successifs, il n'en demeure pas moins que les effectifs d'apprentis ont doublé depuis 1995. Néanmoins, cette progression n'est pas homogène. Elle diffère selon les régions et les spécialités de formation. L'observation de la part relative de l'apprentissage dans la production des qualifications permet d'en dégager les grandes tendances.

La part de l'apprentissage progresse dans toutes les régions entre 1997 et 2008

En 1997, les apprentis représentaient plus de 20% des jeunes inscrits en année terminale de formation professionnelle dans seulement 9 régions sur 22. En 2008, ce chiffre a doublé et l'apprentissage représente même plus d'un quart des inscrits en année terminale de formation dans cinq régions. ●●●

* Jean-Jacques Arrighi, chargé d'étude au Céreq au moment de la réalisation de l'étude, est aujourd'hui à l'INSEE-Paca.

Part des apprentis en année terminale de formation professionnelle dans l'effectif total, du CAP au DUT



Source : base Reffet, Céreq.

●●● Seules la Bretagne, le Limousin, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et le Nord-pas de Calais restent en deçà de ces proportions. Malgré la variété des contextes régionaux, la part de l'apprentissage au sein de l'offre de formation a donc nettement progressé en France métropolitaine.

Le degré initial d'implantation de l'apprentissage ne préjuge pas de son évolution dans une région donnée. La progression des effectifs a été très soutenue dans certaines régions où la filière était peu développée : elle a ainsi permis un certain rattrapage pour l'Île-de-France, la Bretagne, le Languedoc-Roussillon ou le Nord-Pas-de-Calais. Elle a été plus modérée dans des régions où l'apprentissage était déjà fortement implanté, comme la Bourgogne ou Poitou-Charentes.

Pour autant, ces évolutions n'ont pas conduit à une homogénéisation des situations régionales. En effet, le développement de l'apprentissage s'est montré aussi très dynamique dans des régions où il était déjà bien implanté (comme les

Pays de la Loire) et, inversement, il a très modérément progressé dans des régions où il était faiblement implanté comme dans le Limousin ou l'Aquitaine. L'effet des politiques nationales de stimulation de l'apprentissage dépend ainsi très largement des contextes locaux ; en réponse à des incitations fiscales et réglementaires identiques, l'accroissement 1997-2008 du nombre des apprentis en année terminale de formation a varié entre +1 % et +46 % selon les régions.

L'apprentissage ne se substitue pas toujours à la voie scolaire

Entre 1997 et 2008, les effectifs apprentis inscrits en année terminale d'une formation professionnelle ou technologique se sont accrus de 20% passant de 153 000 jeunes en 1997 à 183 000 en 2008, alors que les effectifs totaux scolaires et apprentis ont, eux, légèrement diminué (-2%). Pour autant, il ne s'agit pas d'une simple substitution des apprentis aux élèves des lycées professionnels.

Les spécialités de formations se répartissent en quatre groupes selon les évolutions respectives des effectifs scolarisés en lycées professionnels et des effectifs apprentis (cf. tableau ci-contre). Selon les spécialités, les évolutions divergent ou vont dans le même sens.

Trois tendances traversent ces évolutions. Il semble tout d'abord qu'à l'exception des métiers du bâtiment dans leur ensemble, la progression de l'apprentissage n'a pas ou très peu profité à son périmètre métier d'origine. Il a plutôt régressé dans les métiers de l'alimentation, de l'hôtellerie ou de la mécanique automobile. Et, même s'il a numériquement progressé dans les métiers de la coiffure ou du commerce, sa part relative dans l'ensemble des effectifs en formation de ces spécialités s'est réduite.

Résultats détaillés par région à retrouver dans les Atlas régionaux de l'apprentissage sur le site du Céreq :

<http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Donnees-regionales/Atlas-regionaux-de-l-apprentissage>

Répartition des spécialités de formation en fonction de l'évolution comparée des effectifs apprentis et scolaires entre 1997 et 2008

	Hausse des effectifs sous statut scolaire	Baisse des effectifs sous statut scolaire
Hausse des effectifs d'apprentis	Bâtiment Génie civil Travail du bois Coiffure-esthétique Commerce Transport logistique Énergie, génie climatique Traitement des données	Electricité, Electronique Electro-mécanique Secrétariat/bureautique Comptabilité Services à la collectivité
Baisse des effectifs d'apprentis	Alimentation cuisine Accueil, hôtellerie, tourisme Réparation automobile Certains métiers de la santé	Mécanique de précision Travail des métaux Textile

Source : base Reffet, Céreq.

Deuxième grande tendance, l'élévation du niveau de recrutement des apprentis. En 2008, un apprenti sur deux prépare une formation de niveau V ; ils étaient huit sur dix en 1993. Le niveau de formation à l'entrée en apprentissage s'est élevé de deux manières. D'une part, les nouveaux métiers préparés en apprentissage recrutent à minima des bacheliers (comptabilité, secrétariat, banque, informatique, ...); d'autre part, dans nombre de métiers préparés traditionnellement en apprentissage, les apprentis sont désormais recrutés plus souvent pour préparer un baccalauréat ou un brevet professionnel (mécanique automobile, pharmacie) ou sont en cours de glissement vers ce niveau (coiffure, commerce, hôtellerie)... Dans l'enseignement supérieur, le tertiaire administratif recrute des apprentis pour préparer un BTS et les licences professionnelles créées en 2000 connaissent un vif succès auprès des employeurs : un quart des effectifs inscrits en licence professionnelle réalisent leurs cursus en apprentissage. L'apprentissage a également connu une percée très significative dans les formations d'ingénieur, souvent destinées aux fonctions exercées sur les sites de production qui étaient auparavant souvent alimentées par la formation continue des techniciens.

Troisième tendance enfin, de nouveaux métiers de services peuvent désormais être préparés en apprentissage aux premiers niveaux de qualification. C'est par exemple le cas dans le travail social, dans les transports et la logistique ou dans les services à la collectivité comme l'hygiène ou la sécurité.

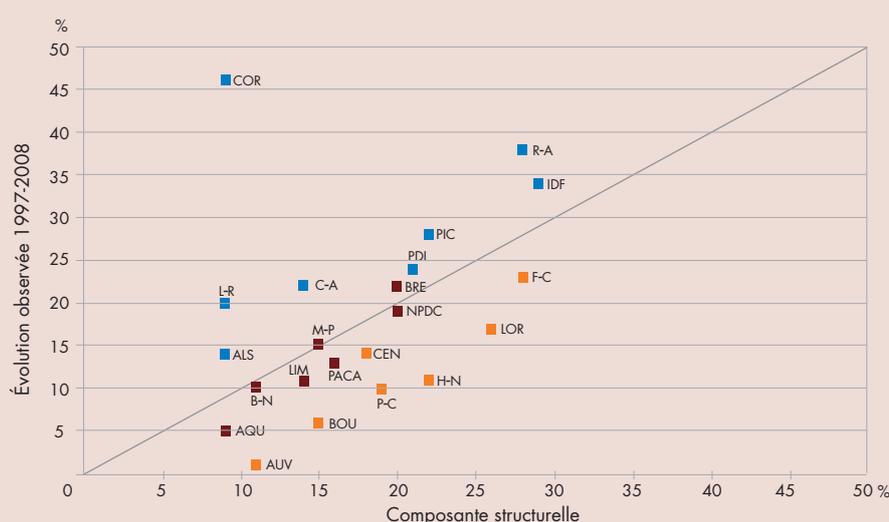
L'effet du contexte régional

L'analyse structurelle-résiduelle (cf. encadré ci-dessous) permet de décomposer l'évolution régionale de l'apprentissage en deux dimensions : l'une structurelle, liée à l'évolution du système productif, l'autre contextuelle. Selon la part de chacune, les situations sont diverses.

Dans certains cas (régions indiquées en rouge sur le graphique), l'effet géographique est faible et la progression de l'apprentissage se révèle proche de celle attendue par son évolution structurelle. Ailleurs, le contexte régional produit des effets beaucoup plus significatifs, qu'ils soient négatifs (régions signalées en orange sur le graphique) ou positifs (régions en bleu). En Ile-de-France ou Rhône-Alpes, le dynamisme provient de la conjonction d'une collecte abondante de taxe d'apprentissage due à la présence de nombreux sièges sociaux d'entreprises et d'un engagement stratégique très affirmé des conseils régionaux ; cet engagement est également présent dans les Pays de la Loire. Néanmoins, dans la plupart des autres régions, les causes du dynamisme ou de l'atonie relative de l'apprentissage restent mal identifiées, et des travaux monographiques détaillés seraient bienvenus. Ces travaux envisageraient l'ensemble des voies d'accès à la qualification - contrats de professionnalisation mais aussi les stages des programmes régionaux - et plus généralement le positionnement de la for-

Les données présentées dans ce Bref sont issues de l'exploitation de la base REFLET (Regards sur les flux de l'enseignement technologique et professionnel). Elle permet d'observer dans la durée les résultats aux examens et les effectifs inscrits dans les formations sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale du ministère de l'Agriculture et de la pêche et de celui des affaires sociales et de la santé. La base Reflet est accessible en ligne : <http://www.cereq.fr/Reflet.htm>.

L'effet du contexte régional dans l'évolution de l'apprentissage entre 1997 et 2008



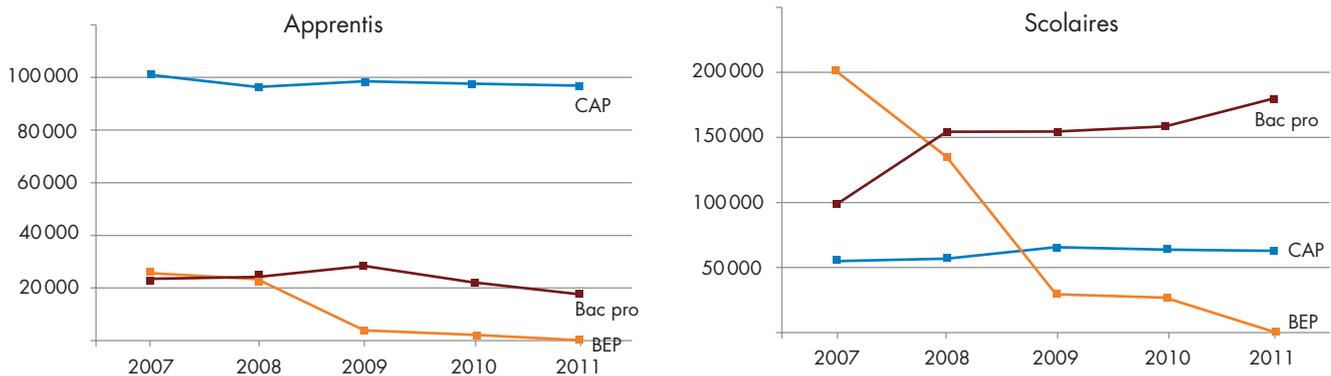
- Faible effet géographique
 AQU - Aquitaine
 B-N - Basse-Normandie
 BRE - Bretagne
 LIM - Limousin
 M-P - Midi-Pyrénées
 NPDC - Nord - Pas-de-Calais
 PACA - Provence - Alpes - Côte d'Azur
- Effets négatifs du contexte régional
 AUV - Auvergne
 BOU - Bourgogne
 CEN - Centre
 F-C - Franche-Comté
 H-N - Haute-Normandie
 LOR - Lorraine
 P-C - Poitou-Charentes
- Effets positifs du contexte régional
 ALS - Alsace
 C-A - Champagne-Ardenne
 COR - Corse
 IDF - Île-de-France
 L-R - Languedoc-Roussillon
 PDL - Pays de la Loire
 PIC - Picardie
 R-A - Rhône-Alpes

Lecture : en Languedoc-Roussillon, les effectifs en apprentissage ont augmenté de 20% entre 1997 et 2008. Dans ces 20%, environ 9% relèvent de l'évolution structurelle. L'écart positif de 11% est attribué au contexte régional.

L'analyse structurelle-résiduelle est une technique de décomposition généralement utilisée pour interpréter les évolutions locales de l'emploi sur un territoire donné. Elle permet de distinguer la part qui, dans l'évolution, relève de celle du système productif (composante structurelle) de celle, inexplicée, que l'on peut attribuer à des dynamismes propres au contexte (composante dite résiduelle ou géographique).

Ici, on s'intéresse tout d'abord à l'évolution nationale de l'apprentissage, qui résulte de la combinaison des évolutions d'effectifs préparant différents diplômes caractérisés par la spécialité et le niveau de formation (V, IV, III). Pour chaque croisement de ces deux dimensions, le taux national d'évolution est calculé. En appliquant ces taux nationaux aux effectifs inscrits en début de période pour une région donnée, on obtient pour celle-ci un taux d'évolution attendu (effet structurel) qui estime la valeur que ce taux prendrait si l'apprentissage connaissait une évolution identique à l'évolution moyenne observée en France. L'écart au taux attendu (différence entre le taux réel observé dans la région et le taux attendu) traduit la part du contexte et des dynamiques régionales.

Évolution des effectifs apprentis et scolaires en première année de formation entre 2007 et 2011



Source : banque centrale de pilotage, ministère de l'Éducation nationale.

Champ : élèves inscrits en première année de formation, y compris enseignement agricole, France métropolitaine.

mation professionnelle au sein de l'enseignement secondaire et supérieur de la région. Ces premiers résultats prouvent néanmoins que le développement de l'apprentissage ne peut uniquement relever d'une politique fiscale incitative.

2008-2011, l'apprentissage face à un double choc

En 2008, la progression régulière des effectifs de l'apprentissage s'interrompt. Sans plus. Face à la crise et aux destructions massives d'emplois le nombre d'entrées en apprentissage est peu affecté : 299 000 contrats signés en 2008, 288 000 en 2009 et de nouveau 295 000 en 2011. Il a certes bénéficié de bonifications fiscales exceptionnelles, mais ces mesures concernaient également les contrats de professionnalisation, qui, en proportion ont été plus affectés. Cette résilience est d'autant plus étonnante qu'au cours de la même période il a dû faire face à un second choc important : la rénovation de la voie professionnelle qui supprime le BEP et généralise l'accès direct au bac professionnel en trois ans. Il est malheureusement trop tôt pour risquer une analyse géographique détaillée des effets respectifs et conjoints de ces deux événements. De 2009 à 2011, les deux voies d'accès au baccalauréat professionnel ont coexisté selon un calendrier de rénovation qui différait selon la spécialité de formation et l'académie d'examen, rendant impossible toute mesure homogène.

Néanmoins, les premiers résultats étayent l'hypothèse d'une prolongation, voire d'une accélération des tendances observées entre 1997 et 2008. La crise n'a pas interrompu l'expansion de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur : entre les rentrées 2007 et 2011, les effectifs totaux d'apprentis inscrits en BTS progressent de 11 %, et ceux qui préparent un autre diplôme de l'enseignement supérieur de 36 %. De même, le nombre d'apprentis préparant un brevet professionnel s'est sensiblement accru. La crise a en revanche affecté les recrutements d'apprentis dans tous les métiers du bâtiment. Entre 2008 et 2011, le nombre d'apprentis inscrits en année terminale des CAP du gros œuvre diminue de 11 %, de 18 % dans le second œuvre et de 9 % dans le travail du bois ; elle a également freiné les nouvelles entrées dans les métiers du commerce et ceux de la réparation automobile. Au premier niveau de qualification, l'apprentissage continue sa progression sur d'étroites niches métiers dans les métiers des services (CAP petite enfance, diplôme d'agent de sécurité), mais il recule dans la plupart des CAP.

Pour autant, la rénovation de la voie professionnelle n'a pas encore produit tous ses effets. Le cycle d'un baccalauréat professionnel en trois ans rencontre de grandes difficultés pour se déployer sous contrat d'apprentissage. En 2008, 14 % des jeunes qui entraient en première année de baccalauréat professionnel étaient des apprentis. Ils ne sont plus que 9 % en 2011. ■

Pour en savoir plus

Apprentissage contre professionnalisation : un faux débat, J.-J. Arrighi, V. Mora *Bref*, n° 276, 2010.

L'évolution des différentes voies de qualification et d'insertion des jeunes au niveau régional entre 1995 et 2005, J.-J. Arrighi, C. Gasquet, publication du CNFPTLV, mars 2010.

http://www.cnfptlv.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_CEREQ_final.pdf

Apprentissage : une singulière métamorphose, G. Moreau *Formation emploi*, n° 101, janvier-mars 2008.

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Formation-emploi/Regards-croises-sur-les-relations-formation-emploi>

Retour sur quelques jalons de l'histoire de la formation professionnelle en alternance, P. Zamora, R. Sanchez, *Revue Education & Formation*, N° 75, octobre 2007.

Céreq

Bref n°314 ● septembre 2013

Bulletin de recherche
emploi-formation du Céreq

Directeur de la publication

Alberto Lopez

Secrétariat de rédaction et mise en page

Elsa Personnaz

Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications

10, place de la Joliette,
BP 21321,
13567 Marseille cedex 02
T 04 91 13 28 28

www.cereq.fr

Commission paritaire
n° 1063 ADEP.

Reproduction autorisée à condition
expresse de mentionner la source.

Dépôt légal septembre 2013

Imprimé au Céreq

Publication gratuite

ISSN 2116-6110



Ministère du Travail
de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue social